



VIGILANCE METEO ORANGE

PLUIE-INONDATION

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM – ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB-CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP – DIPN – DDTM - DRAAF - DSSEN – EFS - ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 15 février 2026

Heure : 16h15

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le lundi 16 février 2026 à 06h00

Fin événement prévue le lundi 16 février 2026 à 00h00 au moins

Qualification de l'évènement

Épisode pluvieux important accompagné d'une fonte nivale notable nécessitant une vigilance particulière.

Situation actuelle

L'événement n'a pas encore débuté.

Evolution prévue

Sur l'épisode, on attend sur les Pyrénées des cumuls de l'ordre de 30 à 50 mm, pouvant atteindre localement 70 mm à 100 mm sur les hauteurs. On attend sur le piémont et en plaine des cumuls de l'ordre de 20 à 40 mm. À ces cumuls, se rajoute un risque de fonte nivale, dont l'équivalent en eau supplémentaire est estimé à 30 mm environ, cet équivalent en eau pouvant ainsi s'ajouter aux cumuls de pluie attendus.

Conséquences possibles : De fortes précipitations susceptibles d' affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Conseils de comportement : Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence,appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**